

Commune de SAINT-GILLES
M. Th. VAN CAMPENHOUT
Echevin de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39
B – 1060 BRUXELLES

V/Réf : PU2012-209 7481
N/Réf : GM/KD/SGL-2.338/s.536
Annexe : /

Bruxelles, le

Monsieur l'Echevin,

Objet : SAINT-GILLES. Rue des Etudiants, 24. Construction d'une annexe en façade arrière.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS.
(Correspondant : M. A. Lopez Vasquez.)

En réponse à votre lettre du 11/04/2013, en référence, reçue le 15/04, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 24/04/2013.

La demande vise une maison éclectique de 1895 qui jouxte la zone de protection de la maison Pelgrims, classée comme monument par arrêté du 21/06/2001.

Les travaux prévoient la construction d'une annexe de deux niveaux contre la façade arrière.

A l'examen des plans, il apparaît que les interventions projetées n'auraient pas d'impact sur le bien protégé à proximité. Elles constituent, dès lors, un enjeu sur le plan urbanistique plutôt que patrimonial.

Dans ce cas de figure, la CRMS demande d'être particulièrement vigilant au respect strict des prescriptions urbanistiques en vigueur.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en Commission de concertation, des remarques et recommandations complémentaires sur le projet.

Veuillez agréer, Monsieur l'Echevin, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGMANS
Présidente

C.c. : - A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (par mail Mmes M. Kreutz, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Ph. Piéreuse et H. Lelièvre) ;
- A.A.T.L. – D.U. : Mme Fr. Remy.